

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

Séance du 08AVRIL 2022

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du Comité syndical du 28 février 2022.

Organisation :

N°1 : Modification de l'ordre du jour,

N°2 : Vote des comptes de gestion 2021,

N°3 : Vote des comptes administratif 2021,

N°4 : Vote de l'affectation des résultats,

N°5 : Vote du budget primitif 2022,

N°6 : Souscription d'un emprunt,

N°7 : Demande de subvention pour la mise en place de compteur de secteur,

N°8: Demande de subvention pour la réalisation d'une étude sur le forage de Licques,

N°9 : Définition des forages et des nappes stratégiques sur le territoire du Sira

N°10 : État des recettes à affecter au budget eau,

N°11 : Assimilation du syndicat a une commune de plus de 2000 habitants,

SESSION ORDINAIRE :

Le comité a été convoqué le vendredi 8 avril 2022 à 18h00 au siège du Sira.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur le président de séance : Vermersch Guy (Oye plage)

Briez Patrick (Andres), Melin Lucien (Bouquehault), Demilly Bruno (Campagne-Les-Guines), Dumont Pierre-Henri, Dumont Deseigne Véronique, Deniele Vampouille Nadine (Grand Calais Terres et Mers), Defachelles Laurent (Hocquinghem), Berly Gabriel (Landrethun-Les-Ardres), Lemaire Arnaud (Licques), Robe (Nouvelle- Eglise), Fournier Marie Cécile (Oye-Plage), Vasseur Guy (Rodelinghem), Pollaert Thierry (Saint- Folquin), Fasquel Philippe (Saint-Omer- Capelle), Doye Jean-Pierre (Sanghen), Vamparys Brigitte (Zutkerque)

ETAIENT EXCUSES :

Larue Etienne (Autingues), Lecigne David (Bainghen), Peron Bertrand (Balinghem), Poussière Thierry (Brêmes-Les-Ardres), Peraldi Antoine (CCPO), Rohart Marie Andrée (Herbinghem), Delabasserue Franck (Louches), Majewicz Olivier (Oye-Plage), Levreay Olivier (Vieille-Eglise)

ETAIENT ABSENTS :

Vandenbergue Jean- Claude, Dupont Christophe (CCPO), Mignonet Philippe (Grand Calais Terres et Mers), Fiori Xavier (Guemps), Beaufils Clotilde (Offekerque)

Pouvoir : aucun

Demilly Bruno est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DU 28 février 2022

Le comité approuve le compte rendu de la séance du 28 février 2022 à l'unanimité

N°1 : MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président sollicite l'assemblée pour l'ajout d'une question supplémentaire :
Question n°12 : Recrutement d'une personne sous contrat à durée déterminée.

Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité

N°1 : VOTE DES COMPTES DE GESTION 2021 DU TRESORIER PAYEUR

Monsieur Vermersch, Président, présente les délibérations suivantes :

Budget principal : du Service eau potable du SIRA.

Les services de la Trésorerie ont fait parvenir le compte de gestion 2020
Il laisse apparaître les résultats suivants :

Les services de la Trésorerie ont fait parvenir le compte de gestion 2021
Il laisse apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement dépenses :

- Prévu : 4 636 111,24 €
- Réalisé : 3 788 719,00 €

Fonctionnement recettes :

- Prévu : 4 636 111,24 €
- Réalisé : 5 038 180,42 €

Investissement dépenses :

- Prévu : 2 560 974,87 €
- Réalisé : 667 850,24 €

Investissement recettes :

- Prévu : 2 560 974,87 €
- Réalisé : 1 415 287,19 €

Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité

Budgets annexes :

Service assainissement collectif du SIRA.

Les services de la Trésorerie ont fait parvenir le compte de gestion 2021
Il laisse apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement dépenses :

- Prévu : 755 955,16 €
- Réalisé : 528 380,06 €

Fonctionnement recettes :

- Prévu : 755 955,16 €
- Réalisé : 731 623,14 €

Investissement dépenses :

- Prévu : 1 331 632,35 €

- Réalisé : 412 759,84 €
- Investissement recettes :
- Prévu : 1 331 632,35 €
 - Réalisé : 760 090,43 €

Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité

Service assainissement non collectif du SIRA.

Les services de la Trésorerie ont fait parvenir le compte de gestion 2021
Il laisse apparaître les résultats suivants :

- Fonctionnement dépenses :
- Prévu : 60 012,62 €
 - Réalisé : 49 501,00 €
- Fonctionnement recettes :
- Prévu : 60 012,62 €
 - Réalisé : 57 194,12 €

- Investissement dépenses :
- Prévu : 10 000,00 €
 - Réalisé : 0,00 €
- Investissement recettes :
- Prévu : 10 000,00 €
- Réalisé 0,00 €

Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité

N°2 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 DU SIRA.

Monsieur Vermersch, Président du Syndicat intercommunal de la Région d'Andres (S.I.R.A), demande à Madame Deseigne Dumont de présenter les résultats des comptes administratifs et de les soumettre au vote. Madame Deseigne Dumont accepte.

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, Monsieur le Président quitte la salle pour le vote.

Budget principal : Service eau potable du SIRA.

SIRA
EAU POTABLE
CA 2021

1. FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chp	Libellés	CA 2021	Chp	Libellés	CA 2021
011	Charges à caractère général	1 171 189.92 €	13	Remboursement	73 051.15 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	738 948.24 €	777	Amortissements des subventions	232 575.44 €
14	Atténuations de produits	519 194.43 €	70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchan	3 411 956.92 €
65	Autres charges de gestion courante	35 623.69 €	74	Subventions d'exploitation	4 594.16 €
66	Charges financières	155 505.13 €	75	Autres produits de gestion courante	64 423.31 €
67	Charges exceptionnelles	378 493.89 €	76	Produits financiers	0.00 €
68	Dépréciations actifs circulants	75 075.90 €	77	Produits exceptionnels	468.20 €
42	Dotation aux amortissements	714 687.80 €			
	TOTAL	3 788 719.00 €		TOTAL	3 787 069.18 €
	Virement à la section d'investissement			Report de résultats	1 251 111.24 €
	TOTAL	3 788 719.00 €		TOTAL	5 038 180.42 €

2. INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chp	Libellés	CA 2021	Chp	Libellés	CA 2021
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	232 575.44 €	40	Opérations d'ordre de transfert entre section	714 687.80 €
16	Emprunts et dettes assimilées	234 243.51 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	19 055.00 €	13	Subventions d'investissement	- €
23	Immobilisations en cours	70 345.66 €	16	Emprunts et dettes assimilées	- €
021	Immobilisations corporelles	61 559.43 €	458102	Comptabilité distincte rattachée	47 624.52 €
458102	Comptabilité distincte rattachée	50 071.20 €			
	TOTAL	667 850.24 €		TOTAL	762 312.32 €
	Report de résultats			Report de résultats	652 974.87 €
	Reste à réaliser			virement de la section de fonctionnement	
	TOTAL	667 850.24 €		TOTAL	1 415 287.19 €

Madame Deseigne Dumont désigné rapporteur, propose d'adopter et d'approuver le compte administratif 2021 du budget principal eau potable.

Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité

Budgets annexes :
Service assainissement collectif du SIRA.

SIRA
ASSAINISSEMENT COLLECTIF
CA 2021

1. FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chp	Libellés	CA 2021	Chp	Libellés	CA 2021
011	Charges à caractère général	103 410.82 €	777	Amortissements des subventions	136 701.30 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 176.30 €	70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	350 850.68 €
14	Atténuations de produits	81 086.50 €	74	Subventions d'exploitation	41 946.00 €
65	Autres charges de gestion courante	25 205.08 €	75	Autres produits de gestion courante	54 955.00 €
66	Charges financières	16 547.58 €	77	Produits exceptionnels	- €
67	Charges exceptionnelles	1 007.44 €			
###	Dotations aux dépréciations				
42	Dotation aux amortissements	270 946.34 €			
	TOTAL	528 380.06 €		TOTAL	584 452.98 €
	Virement à la section investissement			Report des résultats	147 170.16 €
	TOTAL	528 380.06 €		TOTAL	731 623.14 €

2. INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chp	Libellés	CA 2021	Chp	Libellés	CA 2021
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	136 701.30 €	40	Opérations d'ordre de transfert entre section	270 946.34 €
16	Emprunts et dettes assimilées	145 000.00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	18 715.35 €
21	Immobilisations corporelles		13	Subventions d'investissement	412 641.49 €
23	Immobilisations en cours	112 343.19 €	16	Emprunts et dettes assimilées	57 787.25 €
34	Opérations d'équipement				
	TOTAL	394 044.49 €		TOTAL	760 090.43 €
	Report des résultats	18 715.35 €		Report des résultats	
				Virement de la section de fonctionnement	
	TOTAL	412 759.84 €		TOTAL	760 090.43 €

Madame Deseigne Dumont désigné rapporteur, propose d'adopter et d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité

Service assainissement non collectif du SIRA.

SIRA
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
CA 2021

1. FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chp	Libellés	CA 2021	Chp	Libellés	CA 2021
011	Charges à caractère général	34 251.00 €	70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	53 181.50 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 250.00 €			
	TOTAL	49 501.00 €		TOTAL	53 181.50 €
	Virement à la section d'investissement			Report de résultats	4 012.62
	TOTAL	49 501.00 €		TOTAL	57 194.12 €

2. INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chp	Libellés	CA 2021	Chp	Libellés	CA 2021
45	Comptabilité distincte rattachée	0.00 €	45	Comptabilité distincte rattachée	0.00 €
021	Immobilisations corporelles				
	TOTAL	0.00 €		TOTAL	0.00 €
				Virement de la section d'investissement	
	TOTAL	0.00 €		TOTAL	0.00 €

Madame Deseigne Dumont désigné rapporteur, propose d'adopter et d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe assainissement non collectif.

Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité

N °3 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Monsieur Vermersch, Président du Syndicat intercommunal de la Région d'Andres (S.I.R.A), présente les délibérations suivantes

Monsieur le Président présente à l'assemblée la proposition d'affectation des résultats 2021 :

Budget principal : eau potable du SIRA.

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice	30	
Nombre de membres présents	17	
Nombre de suffrages exprimés	16	
Votes Abstentions :	0	Contre : 0 Pour : 16

SIRA
 DELIBERATION
 DU COMITE
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET EAU POTABLE
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par M VERMERSCH après s'être fait

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		
Nombre de membres en exercice	30	
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes Abstention :	0	Contre : 0 Pour : 17
Date de convocation 31 mars 2022 Séance du 8 avril 2022		

Le Conseil réuni sous la présidence de M Veronique Dumont présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

*Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 251 111,24 €		652 974,87 €	- €	1 904 086,11 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	3 788 719,00 €	3 787 069,18 €	667 850,24 €	762 312,32 €	4 456 569,24 €	4 549 381,50 €
Totaux	3 788 719,00 €	5 038 180,42 €	667 850,24 €	1 415 287,19 €	4 456 569,24 €	6 453 467,61 €
Résultat de clôture		1 249 461,42 €		747 436,95 €		1 996 898,37 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement			747 436,95 €		
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement			747 436,95 €		

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

1 249 461,42 €
747 436,95 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
 au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

Pour expédition conforme, Veronique Dumont
 Le Président (lors du vote du compte administratif),
 M Vermersch
 Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),
 M Guy Vermersch

[1] Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
 [2] En fonction des données communiquées par le comptable

Le Comité approuve à l'unanimité l'affectation des résultats proposés à savoir 1 249 461,42 € au compte 002 et 747 436,95 € au compte 001 pour le budget principal.

Budgets annexes : Service assainissement collectif du SIRA.

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice		
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes Abstentions :	Contre :	Pour :

SIRA
DELIBERATION
DU COMMITE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		
Nombre de membres en exercice		
Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés		
Votes Abstention :	Contre :	Pour :

Date de la convocation: 31 mars 2022
Séance du 8 avril 2022

Le Conseil réuni sous la présidence de M Véronique Dunout délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par M VERMERSCH après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		147 170.16 €	18 715.35 €		18 715.35 €	147 170.16 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	528 380.06 €	584 452.98 €	304 044.49 €	760 090.43 €	922 424.36 €	1 344 543.41 €
Totaux	528 380.06 €	731 623.14 €	412 759.84 €	760 090.43 €	941 139.71 €	1 491 713.57 €
Résultat de clôture		203 243.08 €		347 330.78 €		550 573.86 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement			347 330.59 €		
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement			347 330.59 €		

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

-	€
203 243.08	€
347 330.59	€

au compte 1068 (recette d'investissement)
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte administratif),
M Véronique Dunout
Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),
M Guy Vermersch

Guy Vermersch

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
(2) En fonction des données communiquées par le comptable

Le Comité approuve à l'unanimité l'affectation des résultats proposés à savoir 203 243,08 € au compte 002 et 347 330.59 € au compte 001 pour le budget assainissement collectif.

Service assainissement non collectif du SIRA.

Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	30
Nombre de membres présents	17
Nombre de suffrages exprimés	16
Votes Abstentions : 0	Contre : 0 Pour : 16

SIRA
 DELIBERATION
 DU COMMITÉ
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	30
Nombre de membres présents	17
Nombre de suffrages exprimés	17
Votes Abstention : 0	Contre 0 Pour : 17

Date de convocation 31 mars 2022
 Séance du 8 avril 2022

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil réuni sous la présidence de M. *Veronique Junot* délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par M. Vermersch après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		4 012.62 €			- €	4 012.62 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	49 501.00 €	53 181.50 €	- €	- €	49 501.00 €	53 181.50 €
Totaux	49 501.00 €	57 194.12 €	- €	- €	49 501.00 €	57 194.12 €
Résultat de clôture		7 693.12 €				7 693.12 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement			7 693.12 €		

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

7 693.12 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
 au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif),
 M. *Veronique Junot*
 Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),
 M. Guy Vermersch

[Signature]

[Signature]

(1) La Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
 (2) En fonction des données communiquées par le comptable

Le Comité approuve à l'unanimité l'affectation des résultats proposés à savoir 7 693.12 € au compte 002 pour le budget assainissement non collectif.

N °3 : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

Monsieur Président présente le budget primitif 2021 ci-joint et le soumet au vote.

Budget principal : du Service eau potable du SIRA.

SIRA EAU POTABLE BP 2022											
I. FONCTIONNEMENT											
DEPENSES						RECETTES					
Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	Bp 2021	Bp 2022	Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	Bp 2021	Bp 2022
011	Charges à caractère général	909 737.87 €	1 171 189.92 €	1 269 391.24 €	2 177 261.42 €	13	Remboursement	57 330.08 €	73 051.15 €	45 000.00 €	50 000.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	736 303.61 €	738 948.24 €	803 120.00 €	821 600.00 €	777	Amortissements des subventions	232 575.44 €	232 575.44 €	240 000.00 €	385 000.00 €
14	Atténuations de produits	238 851.00 €	519 194.43 €	820 000.00 €	820 000.00 €	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchan	3 021 067.81 €	3 411 956.92 €	3 060 000.00 €	3 300 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	54 301.48 €	35 623.69 €	104 600.00 €	98 600.00 €	74	Subventions d'exploitation	0.00 €	4 594.16 €	0.00 €	0.00 €
66	Charges financières	175 441.19 €	155 505.13 €	170 000.00 €	160 000.00 €	75	Autres produits de gestion courante	50 674.81 €	64 423.31 €	40 000.00 €	40 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	68 458.40 €	378 493.89 €	403 000.00 €	107 000.00 €	76	Produits financiers		0.00 €	0.00 €	0.00 €
68	Dépréciations actifs circulants		75 075.90 €	78 000.00 €	90 000.00 €	77	Produits exceptionnels	2 216.24 €	468.20 €	0.00 €	0.00 €
42	Dotations aux amortissements	709 033.70 €	714 687.80 €	750 000.00 €	750 000.00 €						
	TOTAL	2 892 127.25 €	3 788 719.00 €	4 398 111.24 €	5 024 461.42 €		TOTAL	3 363 864.38 €	3 787 069.18 €	3 385 000.00 €	3 775 000.00 €
	Virement à la section d'investissement			238 000.00 €	- €		Report de résultats	779 374.11 €	1 251 111.24 €	1 251 111.24 €	1 249 461.42 €
	TOTAL	2 892 127.25 €	3 788 719.00 €	4 636 111.24 €	5 024 461.42 €		TOTAL	4 143 238.49 €	5 038 180.42 €	4 636 111.24 €	5 024 461.42 €
2. INVESTISSEMENT											
DEPENSES						RECETTES					
Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	Bp 2021	Bp 2022	Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	Bp 2021	Bp 2022
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	232 575.44 €	232 575.44 €	240 000.00 €	385 000.00 €	40	Opérations d'ordre de transfert entre section	709 033.70 €	714 687.80 €	750 000.00 €	750 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	230 402.10 €	234 243.51 €	265 000.00 €	220 000.00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	19 055.00 €	674 974.87 €	395 000.00 €	13	Subventions d'investissement	- €	- €	375 000.00 €	313 555.00 €
23	Immobilisations en cours	41 432.67 €	70 345.66 €	966 000.00 €	1 487 516.95 €	16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	495 000.00 €	1 002 525.00 €
021	Immobilisations corporelles	15 409.30 €	61 559.43 €	365 000.00 €	326 000.00 €	458102	Comptabilité distincte rattachée	16 853.67 €	47 624.52 €	50 000.00 €	70 000.00 €
458102	Comptabilité distincte rattachée	19 157.17 €	50 071.20 €	50 000.00 €	70 000.00 €						
	TOTAL	538 976.68 €	667 850.24 €	2 560 974.87 €	2 883 516.95 €		TOTAL	725 887.37 €	762 312.32 €	1 670 000.00 €	2 136 080.00 €
	Report de résultats						Report de résultats	466 064.18 €	652 974.87 €	652 974.87 €	747 436.95 €
	Reste à réaliser						virement de la section de fonctionnement			238 000.00 €	- €
	TOTAL	538 976.68 €	667 850.24 €	2 560 974.87 €	2 883 516.95 €		TOTAL	1 191 951.55 €	1 415 287.19 €	2 560 974.87 €	2 883 516.95 €
	DEPENSE FONCTIONNEMENT		3 788 719.00 €		5 024 461.42 €		DEPENSE INVESTISSEMENT		667 850.24 €		2 883 516.95 €
	RECETTES FONCTIONNEMENT		5 038 180.42 €		5 024 461.42 €		RECETTES INVESTISSEMENT		1 415 287.19 €		2 883 516.95 €
			1 249 461.42 €		0.00 €				747 436.95 €		0.00 €

Les budgets sont équilibrés.

En fonctionnement, le bureau a souhaité d'une part conserver une partie de l'excédent en augmentant volontairement les dépenses au compte 6238 Divers : 972 761,42 €.

Après en avoir délibéré, le Comité vote à l'unanimité.

Budgets annexes :
Service assainissement collectif du SIRA.

SIRA
ASSAINISSEMENT COLLECTIF
BP 2022

1. FONCTIONNEMENT

DEPENSES					RECETTES						
Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022	Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022
011	Charges à caractère général	72 514.48 €	103 410.82 €	140 455.16 €	179 187.91 €	777	Amortissements des subventions	132 895.30 €	136 701.30 €	165 000.00 €	167 000.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000.00 €	30 176.30 €	45 000.00 €	65 000.00 €	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	335 494.83 €	350 850.68 €	339 785.00 €	355 864.05 €
14	Atténuations de produits	79 328.50 €	81 086.50 €	83 000.00 €	30 000.00 €	74	Subventions d'exploitation	32 031.00 €	41 946.00 €	92 000.00 €	88 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	17 539.68 €	25 205.08 €	77 000.00 €	77 000.00 €	75	Autres produits de gestion courante	22 000.00 €	54 955.00 €	11 000.00 €	8 000.00 €
66	Charges financières	14 654.77 €	16 547.58 €	17 000.00 €	19 000.00 €	77	Produits exceptionnels	705.94 €	- €	1 000.00 €	1 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	4 849.91 €	1 007.44 €	6 500.00 €	6 500.00 €						
###	Dotations aux dépréciations				5 000.00 €						
42	Dotation aux amortissements	245 016.36 €	270 946.34 €	310 000.00 €	320 000.00 €						
	TOTAL	463 903.70 €	528 380.06 €	678 955.16 €	701 687.91 €		TOTAL	523 127.07 €	584 452.98 €	608 785.00 €	619 864.05 €
	Virement à la section investissement			77 000.00 €	121 419.22 €		Report des résultats	106 662.14 €	147 170.16 €	147 170.16 €	203 243.08 €
	TOTAL	463 903.70 €	528 380.06 €	755 955.16 €	823 107.13 €		TOTAL	629 789.21 €	731 623.14 €	755 955.16 €	823 107.13 €

2. INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES						
Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022	Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	132 895.30 €	136 701.30 €	165 000.00 €	167 000.00 €	40	Opérations d'ordre de transfert entre section	245 016.36 €	270 946.34 €	310 000.00 €	320 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	139 215.25 €	145 000.00 €	145 000.00 €	175 000.00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	297 527.26 €	18 715.35 €	18 715.35 €	
21	Immobilisations corporelles	30 100.00 €		30 000.00 €	32 000.00 €	13	Subventions d'investissement	485 356.58 €	412 641.49 €	752 667.00 €	791 069.00 €
23	Immobilisations en cours	501 805.16 €	112 343.19 €	972 917.00 €	1 408 818.81 €	16	Emprunts et dettes assimilées	93 753.12 €	57 787.25 €	173 250.00 €	203 000.00 €
34	Opérations d'équipement	2 045.70 €									
	TOTAL	806 061.41 €	394 044.49 €	1 312 917.00 €	1 782 818.81 €		TOTAL	1 121 653.32 €	760 090.43 €	1 254 632.35 €	1 314 069.00 €
	Report des résultats	334 307.26 €	18 715.35 €	18 715.35 €			Report des résultats				347 330.59 €
							Virement de la section de fonctionnement			77 000.00 €	121 419.22 €
	TOTAL	1 140 368.67 €	412 759.84 €	1 331 632.35 €	1 782 818.81 €		TOTAL	1 121 653.32 €	760 090.43 €	1 331 632.35 €	1 782 818.81 €

	DEPENSE FONCTIONNEMENT		528 380.06 €		823 107.13 €		DEPENSE INVESTISSEMENT				1 782 818.81 €
	RECETTES FONCTIONNEMENT		731 623.14 €		823 107.13 €		RECETTES INVESTISSEMENT				1 782 818.81 €
			203 243.08 €		0.00 €						0.00 €

Les budgets sont équilibrés.

En fonctionnement, le bureau a souhaité d'une part conserver une partie de l'excédent en augmentant volontairement les dépenses au compte 6238 Divers : 35 387,91 €. Le bureau a opté pour un virement à la section d'investissement d'un montant de 121 419,22 €.

Après en avoir délibéré, le Comité vote à l'unanimité.

Service assainissement non collectif du SIRA.

SIRA
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
BP 2022

1. FONCTIONNEMENT

DEPENSES						RECETTES					
Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022	Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022
011	Charges à caractère général	21 387.22 €	34 251.00 €	40 012.62 €	50 000.00 €	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	38 456.73 €	53 181.50 €	56 000.00 €	65 306.88 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 000.00 €	15 250.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €						
	TOTAL	42 387.22 €	49 501.00 €	60 012.62 €	70 000.00 €		TOTAL	38 456.73 €	53 181.50 €	56 000.00 €	65 306.88 €
	Virement à la section d'investissement				3 000.00 €		Report de résultats	7 943.11	4 012.62	4 012.62	7 693.12
	TOTAL	42 387.22 €	49 501.00 €	60 012.62 €	73 000.00 €		TOTAL	46 399.84 €	57 194.12 €	60 012.62 €	73 000.00 €

2. INVESTISSEMENT

DEPENSES						RECETTES					
Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022	Chp	Libellés	CA 2020	CA 2021	BP 2021	BP 2022
45	Comptabilité distincte rattachée	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	8 000.00 €	45	Comptabilité distincte rattachée	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	8 000.00 €
021	Immobilisations corporelles				3 000.00 €						
	TOTAL	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	11 000.00 €		TOTAL	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	8 000.00 €
							Virement de la section d'investissement				3 000.00 €
	TOTAL	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	11 000.00 €		TOTAL	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	11 000.00 €

DEPENSE FONCTIONNEMENT

73 000.00 €

DEPENSE INVESTISSEMENT

11 000.00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

73 000.00 €

RECETTES INVESTISSEMENT

11 000.00 €

0.00

0.00

Les budgets sont équilibrés.

Après en avoir délibéré, le Comité vote à l'unanimité.

N°5 : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Monsieur Vermersch, Président, présente la délibération suivante :

Monsieur le Président expose à l'assemblée que les travaux de remplacement des conduites d'eau potable sur les Attaques rues rivière neuve et écluse carrée seront financés par emprunts.

Cette décision a été prise lors du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2022 en date du 28 février 2022.

Compte tenu des taux actuels, les membres du bureau proposent de réaliser un emprunt de 650 000 €. L'emprunt est garanti au taux fixe.

Les conditions proposées par les Banques sont les suivantes :

: 650 k€ amortissable sur 25 ans avec les caractéristiques suivantes :

	Validité de l'offre		Taux %	Amortissement	Interets	Montant total des intérêts
Banques des Territoires		40 ans	indexé livret A + 0,6 %	16 250 €	10 400 €	213 200 €
		25 ans	indexé livret A + 0,6 %	26 000 €	10 400 €	135 500 €
Banque postale	15-avr	25 ans	1.73%	26 000 €	10 849 €	141 968 €
Caisse épargne	07-avr	25 ans	1.48%		31 295 €	132 392 €
Crédit Agricole	20-avr	25 ans	1.75%	32 324 €	11 372 €	153 920 €

Monsieur Wallart indique que la Caisse d'Epargne ne prolonge pas son offre de prêt jusqu'au 08 avril 2022. Elle précise que les taux seront plus élevés dans sa nouvelle proposition et que la durée de prêt sera ramenée à 15 ans et non 25 ans.

Monsieur le Président précise que la commission d'appel d'offres vient de confirmer le montant de 990 000 € ht pour les travaux de remplacement de conduite d'eau potable rues de la rivière neuve et Ecluse Carrée à les Attaques. La tranche 1 plus l'option n°1 et la tranche n°2 plus l'option n°2 ont été retenues. L'Agence de l'Eau accorde une subvention et une avance à hauteur de 261 000 €. Par conséquent l'assemblée confirme le montant de l'emprunt à souscrire de 650 000 € sur 25 ans.

Monsieur le Président demande à Monsieur Wallart de continuer les recherches en vue d'obtenir éventuellement un meilleur taux. Si la meilleure offre demeure celle de la banque postale, l'assemblée autorise Monsieur le Président à signer tous les documents pour effectuer cet emprunt.

Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité

Question n°7 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN PLACE DE COMPTEUR DE SECTEUR

Monsieur le Président expose à l'assemblée que dans le cadre de l'amélioration du rendement du réseau d'eau potable du Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres (SIRA), le SIRA a sollicité l'Agence de l'Eau Artois Picardie pour une subvention pour la pose de compteurs de secteur. En effet, l'Agence de l'Eau finance ces travaux à hauteur de 70 % du montant. Ces compteurs seront installés sur le territoire du SIRA. Cette subvention ne peut être octroyée que si le prix de l'eau est supérieur ou égale à 1.30 € hors taxes et redevances.

La mise en place de débitmètres de sectorisation permettra de déterminer de manière précise les indices de perte linéaire. Ainsi, grâce à cette sectorisation, les fuites d'eau potable seront localisées plus précisément sur le territoire du SIRA. Ces travaux se dérouleront en deux phases : en 2022 et 2023-24.

Il a lieu d'autoriser Monsieur le Président :

- à solliciter officiellement la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau
- à lancer la procédure de marché public
- à ratifier les marchés de travaux
- à signer tous documents relatifs à cette affaire

Le montant des subventions octroyées par l'agence de l'Eau s'élève à hauteur de 70 % du montant des travaux.

- ***Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité***

Question n°8 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LE FORAGE DE LICQUES

Monsieur le Président expose à l'assemblée que ce forage alimente les communes de Licques, Hocquinghen, Bainghen, Herbinghen et Sanghen via différents réservoirs.

Depuis de nombreuses années, ce puits présente une baisse de production en particulier en période estivale. Le SIRA à la reprise du Syndicat de Licques a mis en œuvre une solution de secours pour alimenter ces communes. Toutefois la mise en place d'une conduite entre le réservoir Val à Landrethun et le réservoir d'Ecottes n'est pas toujours suffisante. Par conséquent, Le SIRA souhaite réaliser une étude complète sur ce forage afin de déterminer ses réelles capacités hydrauliques et déterminer les travaux ou les opérations de régénérations possibles en vue d'augmenter sa productivité.

Il a lieu d'autoriser Monsieur le Président :

- à solliciter officiellement la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau
- à lancer la procédure de marché publique
- à ratifier les marchés de travaux
- à signer tous documents relatifs à cette affaire

Le montant des subventions octroyées par l'agence de l'Eau s'élève à hauteur de 50 % du montant des études estimé à 42 000 € ht.

- ***Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité***

Question n°9 : DEFINITION DES FORAGES ET DES NAPPES STRATEGIQUES SUR LE TERRITOIRE DU SIRA.

Monsieur le Président du Syndicat intercommunal de la Région d'Andres (SIRA), présente la délibération suivante :

Compte tenu des besoins en eau actuels et futurs et de l'accroissement de la population, la question des forages ou nappes stratégiques pour l'Agence de l'Eau se situe au croisement des enjeux quantitatifs et qualitatifs. La préservation de la qualité des principales ressources en eau potable constitue une problématique majeure qu'il convient de mettre en évidence. Il y a lieu de définir les principales ressources mobilisées ou mobilisables à moyen et long terme pour satisfaire les besoins en eau potable de la population sur le territoire du SIRA.

La description annexée met en évidence la nécessité de déclarer le forage de Licques et la nappe dans lequel se situe le forage F4 comme stratégique.

Il a lieu d'autoriser Monsieur le Président :

- à solliciter officiellement la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau
- à lancer la procédure de marché publique
- à ratifier les marchés de travaux
- à signer tous documents relatifs à cette affaire

- ***Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité***

Question n°10 : ETAT DES RECETTES A AFFECTER AU BUDGET EAU POTABLE

Monsieur Le Président présente l'état des dépenses maximales des budgets annexes à verser au budget principal de l'eau potable.

DESIGNATION	A AFFECTER A L' ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Fournitures administratives	250 €
Multirisque	100 €
Indemnités au comptable du Trésor	100 €
Frais d'affranchissement	300 €
Frais de télécommunications	200 €
Frais de personnel	65 000 €
COUT TOTAL	65 950 €

DESIGNATION	A AFFECTER A L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Fournitures administratives	300 €
Multirisque	300 €
Indemnités au comptable du Trésor	100 €
Frais d'affranchissement	300 €
Frais de télécommunications	200 €
Frais de personnel	20 000 €
COUT TOTAL	21 200 €

- *Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité*

Question n°11 : ASSIMILATION DU SYNDICAT A UNE COMMUNE DE PLUS DE 2000 HABITANTS

Monsieur le Président du Syndicat intercommunal de la Région d'Andres (SIRA), présente la délibération suivante :

Considérant l'exposé repris dans la note détaillée annexée à la présente délibération qui montre que le Syndicat remplit les conditions d'assimilation à une commune de plus de 2000 habitants.

En qualité de Président, je vous propose d'assimiler le SIRA à une commune de plus de 2 000 habitants.

- *Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité*

Question n°12 : RECRUTEMENT D'UNE PERSONNE SOUS CONTRAT A DUREE DETERMINEE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président du Syndicat intercommunal de la Région d'Andres (SIRA), présente la délibération suivante :

Monsieur le Président propose de recruter Madame Sophie Becquet en contrat à durée déterminée pour une période de 6 mois en qualité de secrétaire technique (adjoint administratif) au sein du service eau potable.

Modification du tableau des effectifs

Pour les agents titulaires				
Grade d'emploi	Catégorie	Nombre d'emplois	Temps complet	Emplois pourvus
Filière administrative	A		Temps complet	0
	B		Temps complet	0
	C	3	Temps complet	3
Filière Technique	A	2	Temps complet	2
	B		Temps complet	0
	C	9	Temps complet	8
Totaux		14	Temps complet	13

Pour les agents contractuels				
Grade d'emploi	Catégorie	Nombre d'emplois	Temps complet/partiel	Emplois pourvus
Filière administrative	A			0
	B			0
	C	1	Temps complet	1
Filière Technique	A			0
	B			0
	C	1	Temps partiel 5h	1
Totaux		2		2

En fin de séance, Monsieur le Président fait un point sur les mouvements de personnel.

- Monsieur Lavigne est affecté au service assainissement dans le but de remplacer Monsieur Blau qui devrait partir en retraite début 2023.
- Une secrétaire sera recrutée en contrat à durée déterminée pour assurer les démarches administratives au sein du service eau potable.
- Monsieur Touret a fait valoir ses droits à la retraite fin 2021.
- Monsieur Démaret a demandé une mise en disponibilité pour convenance personnelle.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Pollaert évoque la possibilité de réaliser un emprunt cette année pour effectuer des travaux en 2023. Monsieur Pierre Henry Dumont précise qu'il faudrait avant tout établir un PPI (Plan Pluriannuel d'investissement).

Le Président n'ayant reçu aucune question diverse, la séance est levée. Il est 20h00.